L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN [illegible]

FEUILLETON

ROBERTE DE BRAMAFAM.

Par Albert Delpit.

IV—suite.

Roberte l'aperçut encore quelques minutes après le départ, debout dans la neige; elle agita doucement sa [illegible] d'adieu, puis elle demeura [illegible] nuit, sur cette charrette, à côté de son cher blessé que le pont [illegible] pas. Les chevaux [illegible] nuit sans s'arrêter. [illegible] Roberte ne sentait plus le froid, tant l'engourdissement de son corps était grand. Pas une plainte pourtant ne sortit de ses lèvres; elle pensait et priait, uniquement attentive aux mouvements de Loïc. Trois ou quatre fois il eut soif; Roberte soulevait alors la tête du blessé sur ses genoux et le faisait boire comme un enfant.

Un peu avant onze heures, le paysan lui montra le gros bourg de la Ferté-Imbault dans la vallée de l'Indre. C'était la fin du voyage, car l'invasion ne devait pas s'avancer jusque-là. Ce fut dans la petite ville à qui offrirait sa demeure au marquis de Bramafam. Le médecin de la Ferté confirma les paroles du chirurgien-major. La blessure n'était pas dangereuse; elle exigeait seulement beaucoup de repos.

Quand Roberte se fut installée avec son mari dans une maison de la ville, elle commença seulement à s'apercevoir qu'elle n'avait pas encore subi la plus pénible de ses épreuves. Elle avait endurée la fatigue, le froid, les privations de toute sorte pour amener son mari [illegible] hors de la portée de l'ennemi; tout cela n'était rien à côté de la souffrance morale qui l'attendait. Toujours en proie au délire, Loïc savait pourtant qu'une femme le soignait avec un admirable dévouement; mais pour lui, cette femme c'était Mme Chandor. Il regardait Roberte, mais ne le voyait pas. Lorsqu'il l'apercevait, il disait: "Norine!" Souvent il tenait la main de sa femme serrée dans la sienne, et alors, d'une voix faible, lui demandait pardon d'avoir cru qu'elle était capable de l'abandonner. Quelle torture pour la malheureuse Roberte! Il n'y avait pas une pensée pour elle dans les paroles de son mari: tout s'adressait à la [illegible]. A travers les discours incohérents de Loïc, elle comprit [illegible] Hongrois, [illegible] l'invasion, [illegible] de rejoindre [illegible].

Aussi Mme Chandor, après lui avoir volé son mari, la dépouillait encore du mérite de son sacrifice! Elle souffrit pendant huit jours plus qu'elle ne croyait pouvoir souffrir, et, comme ceux pour qui l'on pleure vous deviennent d'autant plus chers qu'ils vous [illegible] la jeune femme [illegible] pour Loïc le plus violent de tous les amours; celui qui est fait de larmes et de terreurs. Une pensée ne la quittait pas: son mari ne l'aimait plus! Norine seule régnait dans son cœur que Roberte n'avait [illegible] conquérir.

Le soir du huitième jour, la marquise prenait quelques instans de repos dans une pièce voisine, quand le médecin, entrant dans la chambre de M. de Bramafam, le vit éveillé, très faible, mais lucide.

—Il paraît que mon malade va mieux? s'écria-t-il.

—Je sors d'un rêve, murmura Loïc. Où suis-je? où est l'armée?

—Vous êtes ici à la Ferté-Imbault, près de Bourges, commandant: quant à l'armée, trente lieues vous en séparent.

—Trente lieues! Qui m'a transporté ici?

—Votre femme.

—Ma femme!

—Oui, parbleu! La marquise de Bramafam elle-même. C'est un vrai roman. Vous lui aviez conseillé, non sans raison, de s'éloigner du théâtre de la guerre; mais il paraît que la marquise n'a pas été de cet avis-là. Elle a appris par un journal où vous étiez, m'a-t-elle dit, et elle est partie avec sa tante pour vous rejoindre. Sans elle, vous seriez mort; maintenant il n'y a plus de danger.

Loïc ne répondit rien. Il avait pour que sa voix ne trahît sa profonde émotion. Le médecin acheva le pansement. Il déclara que la cicatrice se fermerait promptement.

—Une bonne nuit de sommeil, et demain vous aurez de l'appétit, je vous en réponds. Ah!... j'y pense. Empêchez qu'on n'éveille Mme de Bramafam; elle vous a soigné avec tant d'assiduité, elle a passé tant de nuits au chevet de votre lit, qu'elle est brisée; il lui faut du repos.

Quand Loïc fut seul, il se demanda si réellement le délire l'avait quitté, s'il avait bien entendu. Quoi! c'était Roberte qui faisait preuve d'un si admirable dévouement! Où était Norine? Pourquoi n'était-ce pas elle qui le sauvait? Ainsi l'épouse trahie témoignait plus de tendresse que la maîtresse adorée! Il se rappela les premiers temps de son mariage, alors qu'il eût été heureux de chérir Roberte. Pourquoi n'avait-elle pas voulu? Fallait-il croire qu'elle fût changée? Non. C'était impossible. Il ne pouvait pas supposer que la compagne froide et réservée qu'il connaissait devînt susceptible de passion. Alors, pourquoi était-elle venue? Lui qui ignorait les secrets du cœur de Roberte, il s'imagina que la jeune femme avait agi poussée uniquement par le [illegible] de son devoir. Certes, le devoir [illegible] pli en de telles circonstances, [illegible] aux dangers courus une pieuse grandeur; mais enfin ce n'était pas de l'amour! Loïc songeait à tout cela; une [illegible] tesse l'envahissait lentement. Norine, dont il se croyait aimé, l'abandonnait, et il retrouvait auprès de lui Roberte, qui ne l'aimait pas. Il sentit un grand vide dans son cœur. Qu'allait-il faire désormais? Quelles relations pourraient exister entre Mme de Bramafam et lui? Comme l'homme, quelque élevé qu'il soit, cède toujours, ne serait-ce qu'un instant, à de pareilles pensées, il se demanda si Roberte n'avait pas voulu l'obliger à lui rendre la place qui lui était due.

Mais il eut vite raison de ce mauvais mouvement, en se rappelant les paroles du médecin. Comment témoignerait-il jamais assez de reconnaissance à celle qui se souvenait qu'elle était l'épouse, à cette même heure périlleuse où Norine oubliait qu'elle était la maîtresse? Il se rendait compte que dans son délire il avait dû appeler Mme Chandor, et Roberte avait eu le courage de répondre! Quand il entendit la porte s'ouvrir, il fut pris d'un violent trouble. La marquise entra. Loïc regarda ce visage pâli, qui [illegible] tout ce qu'elle avait dû souffrir, et comme elle s'approchait du lit, il lui saisit la main.

—Merci, Roberte, dit-il [illegible] presque tendrement.

Il la [illegible] donc, Roberte, [illegible] une parole d'amour. Il [illegible] pas [illegible] dire à la marquise: —Je me suis mal conduit, je vous ai abandonnée, je vous prie votre dévouement!—Pendant le reste de cette soirée, aucun mot ne fut échangé, entre les deux époux, qui eût trahi à leur séparation. Il semblait que la passé n'existait point. Quand elle le quitta pour se retirer dans sa chambre, le marquis prit encore la main de sa femme et la baisa en répétant: —Merci, Roberte!—Mais avec quel accent, plein de reconnaissance et de vénération à la fois!

Le médecin lui avait dit: —Il vous faut une bonne nuit de sommeil.—Ah! il ne dormit guère! Le regret lui venait de n'avoir pas su se faire aimer d'une pareille femme. Il se jugeait petit à côté de tant de grandeur. Le lendemain ramena la situation pénible de la veille. Le nouveau il ne fit aucune allusion au passé; mais comme tout en lui trahissait le remords! sa façon de parler, de regarder même les attentions respectueuses qu'il eut pour son ange gardien. Le médecin avait permis qu'il restât assis dans un fauteuil, au coin de la fenêtre; Roberte travaillait près de lui. Il l'examina encore, voulant l'étudier, la deviner; devant ce visage triste et comme résigné il se découragea. Non, elle ne l'aimait pas! Il avait laissé passer l'heure où cette froide statue aurait pu s'animer.

Malgré lui il pensait à Norine. Quand on a aimé une femme pendant un an, l'oubli ne se fait pas si vite; mais son regard se reportait bien vite sur Mme de Bramafam. Il lui semblait qu'il ne l'avait jamais vue. Ses yeux doux et brillans, son élégance, le charme exquis qui se dégageait d'elle, tout cela était nouveau pour lui. Les jours suivans, les mêmes rapports continuèrent entre eux. Loïc se sentait de plus en plus séduit. Qui sait même si la froideur de Roberte n'aidait pas à l'entraîner vers elle? Personne n'aurait pu prédire ce qu'il adviendrait de ce rapprochement momentané, si un événement imprévu n'avait tout à coup changé la face des choses.

Un matin on apporta une lettre à Roberte, pendant qu'elle était auprès de son mari. Elle venait du général.

"Alerte, ma chère enfant, écrivait-il, voici l'ennemi. Devinez de qui j'ai reçu la visite au quartier-général. De Mme Chandor! Cette Hongroise prudente se sera dit que, le péril étant passé, il lui serait peut-être particulièrement agréable de revoir son enfant. Savez-vous ce que j'ai fait? Je lui ai répondu: "M. de Bramafam est à la Ferté-Imbault, près de Bourges!" Bien entendu, je lui ai caché votre présence. Si la paix est faite entre votre mari et vous, il vous resterait toujours une arrière-pensée. Quand Loïc aura vu Mme Chandor avec indifférence, ce sera fini. En tout cas, ma chère, débrouillez-vous! Seulement accepter le conseil un peu brutal d'un vieux soldat. Mme Chandor va vous tomber sur les bras presque aussitôt que ma lettre: mettez-la poliment à la porte, comme il convient. Embrassez Loïc; moi, je me prosterne à vos pieds."

"Général du Halbot."

P. S.—Votre tante va bien. Elle m'écrit tous les jours des volumes, seize pages compactes; je n'ai jamais eu de chance!

Loïc vit sa femme pâlir en lisant la lettre. Roberte la mit dans sa poche d'un air indifférent. Il n'osa pas lui demander de quoi il s'agissait. Le soir, elle se retira de meilleure heure que de coutume. Il alla doucement écouter à la porte de sa chambre; elle pleurait. Que contenait donc cette lettre qu'elle avait reçue? [illegible]

Le médecin ne veut pas qu'il se fatigue. C'est moi que vous préviendrez.

Elle ne se trouvait pas [illegible] Chandor parut dans l'après-midi, selon la consigne [illegible] la femme de chambre vint avertir [illegible] Loïc, qui [illegible] le matin, le lit de nouveau [illegible] reçu de la lettre. Roberte pria son mari de l'excuser, et [illegible] apparence, elle se dirigea vers le salon où l'on avait dû introduire sa rivale [illegible]. Au bruit des pas, elle voulut [illegible] de la marquise, elle [illegible].

—C'est mon mari que vous voulez voir, [illegible] Roberte d'une voix [illegible].

—[illegible] vous n'auriez pas cru venir, si vous aviez [illegible] Mme de Bramafam [illegible] il l'ignorera [illegible].

—Ce [illegible] madame, si j'avais su que vous [illegible] je me serais [illegible] Mme de Bramafam. [illegible] vous voudrez permettre que j'insiste [illegible] à qui me [illegible] Mme de Bramafam [illegible] ni les autres; [illegible] qu'il me sera facile de voir M. de Bramafam tôt ou tard. Ainsi donc....

Roberte se tenait devant la porte de la chambre. [illegible] Mme de Bramafam [illegible] fois! Où [illegible] qu'il [illegible] Qui de nous a le droit d'être auprès de lui, celle qui l'a sauvé, ou celle qui l'abandonna?

—Celle qu'il aime! Vous l'avez reconquis, dites-vous? Pourtant vous ne voulez pas que je le voie, et vous me le cachez, parce que vous avez peur!

—Certes, oui, j'ai peur! Croyez-vous que je ne connaisse pas votre pouvoir? Pendant qu'il se réveille, il n'a pas eu un seul souvenir pour moi; sa voix vous appelait, ses yeux vous cherchaient! quand je l'ai emporté dans mes bras, à travers la nuit, à travers la neige, c'est toujours vous qu'il invoquait, qu'il bénissait! C'est vous qu'il a embrassée sur mon front, quand les forces lui sont revenues! Une autre serait partie; moi, je suis restée aujourd'hui vous voulez encore vous mettre entre le bonheur et moi? Cela ne sera pas! Je l'ai sauvé, je le garde. Vous l'aimez encore! [illegible] je l'aime!

Roberte [illegible] et de pardon. [illegible] plein [illegible] l'éclair [illegible] femme [illegible] à [illegible] entre la [illegible].

—Ah! vous [illegible] sur moi! [illegible] c'est vrai. [illegible] Mais [illegible] que je ne le reverrai jamais! Vous [illegible] vous [illegible] c'est moi qu'il appelait dans son délire, je n'aurai qu'à faire un signe, et il viendra, et vous ne le gagnerez pas plus maintenant [illegible].

—Non, car je saurai me faire aimer de lui!

—[illegible] vous, sai femme! [illegible] l'avez volé, vous [illegible].

—Sa maîtresse! oui, parce-vous de ce titre d'épouse! La maîtresse connaît souvent des transports de passion que la compagne légitime ignorera toujours. Vous n'effacerez pas de sa vie l'année de bonheur qu'il tient de moi, et il n'hésitera pas alors, s'il lui faut choisir entre nous!

Roberte courbe le front; Norine disait vrai. Son amour, à elle, n'avait pas de [illegible].

[illegible] Roberte [illegible] la [illegible] pas à [illegible] vous. [illegible] quand il m'a [illegible] je ne savais rien de la vie; aujourd'hui je veux [illegible] Vous l'avez abandonné, vous [illegible] à lui [illegible] pour le fond de [illegible] qui ne [illegible] pas [illegible]. Ce que j'ai fait pour lui ne me vaudrait que sa reconnaissance, dont je ne veux pas; la tendresse qu'il [illegible] vous [illegible] votre conduite et la mienne, sachant que je suis autre que je n'étais, et apprenant que je l'aime, il pouvait hésiter encore..... Oh! alors je le [illegible] pour vous aider la place, et je ne daignerais même pas le détenir un instant. Jusque-là je [illegible] maîtresse chez moi. Vous voyez donc que vous pouvez vous retirer.

Il ne me convient pas qu'une explication entre vous ait lieu sous mon toit; mais je vous jure que dans un quart d'heure il sera libre de vous rejoindre si cela [illegible].

Mme Chandor regarda Roberte une minute, bien en face; elle hausse légèrement les épaules en souriant, comme si elle se fût sentie assez forte pour de rien craindre.

—Adieu, dit-elle; je demeure là, tenez, dans ce vilain hôtel. Mais croyez-moi, ne lui racontez rien. Ce sera plus prudent... Quant à moi, j'attendrai!

Roberte ne releva pas l'insolence, peu lui importait. Elle sonna Norine, qui lui fit une ironique inclination de tête, se regarda dans la glace, et sortit, toujours souriant.

La marquise réfléchit une seconde; puis elle vendra dans la chambre. Loïc était debout, debout, la tête cachée entre ses mains.

—Monsieur, dit-elle, il faut que vous sachiez.....

Elle ne put achever; Loïc relevait son visage, baigné de larmes.

—Assez, Roberte, j'ai tout entendu. Me pardonnerez-vous jamais l'indignité de ma conduite? Vous ignorez quelles pensées s'agitent en moi depuis quelques jours. Si j'avais eu que vous m'aimiez! Mais je n'osais pas [illegible] une telle joie! Ah! on n'est point [illegible] qui me fait parler..... Vous vous [illegible] presque tout à l'heure! Qui est le coupable, sinon moi, moi qui n'ai pas eu compte de ce qu'il y avait en vous de [illegible]! Quand je vous ai fait [illegible] je vous [illegible] que puisse endurer [illegible] je vous ai blessée dans votre [illegible] dans votre [illegible] et vous voulez [illegible] encore? Ce ne [illegible] ne je m'agenouille devant vous, Roberte, pour vous demander pardon.

Non, il ne mentait pas. Roberte le retint comme il allait s'agenouiller en effet, et, fermant les yeux, se laissa glisser entre ses bras.

—Oh! ma femme, comme je t'aime! dit-il.

ALBERT DELPIT.

FIN.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annoncent un incendie désignant le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 128, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups [illegible]. L'alarme ne sera réputée que de 10 ou 15 secondes. Après [illegible] la boîte No. [illegible] les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Hermanie et Lovée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Nouvelle.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin [illegible] et Nouvelle.
10 Coin [illegible] et Washington.
12 Coin Stephens et St-Denis.
14 Cass à pompe No. 22.
15 Cass à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
22 Coin Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Chiloeum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Lovée.
31 Coin Henderson et Lovée.
33 Cass à pompe No. 23.
34 Cass à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du Sud, Pré
37 Coin Rose et Magazine.
38 Coin Hospitalière et Camp.
39 Station de Chevrons, rue St-Ch.
40 Cass à pompe No. 20, rue Thalie.
42 Coin Franklin et Turpin.
47 Coin Salomé et Nouvelle Lovée.
48 Cass à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Ernée.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Cass à pompe No 18, rue Cuvier.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
[illegible] et Cité.
[illegible] et Ernée.
61 Coin Ernée et Franklin.
65 Coin Julie et Lovée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Lovée.
73 Coin Magazine et Girod.
74 Coin Hôpital et Tchoupitoulas.
75 Coin Canal et Camp.
82 Cass à pompe No 5 et City Hall.
83 Cass à pompe No 18.
84 Coin Carondelet et Commerce.
121 Coin Bourgeois et Canal.
122 Coin Bourgeois et Poydras.
124 Cass à pompe No 24, rue Commerce.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commerce et Rochebleau.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Lovée.
142 Coin [illegible] et Royale.
143 Cass à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
149 Poisson H. & L. No 4, rue du Bosch.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Dorbigny et Gentil.
154 Coin Vieille Lovée et St-Philippe.
155 Station de police, Place Jackson.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
[illegible]

Pour New-York directement.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

Pour Grand Ecore.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE DE LA Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réglementations de Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues l'année expirée le 30 juin 1876.

Sur risques de feu	[illegible]
Sur risques de rivières	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Moins—Primes remboursées	[illegible]
Plus—Profits et pertes	[illegible]
Pertes etc., payées dans la même période:	
Sur risques de feu	[illegible]
Sur risques de rivières	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Réduction (rebate)	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Tiers	[illegible]
Loyer	[illegible]
Impressions, annonces, etc.	[illegible]
Dépenses des Assurances	[illegible]
Dépenses etc., moins intérêt	[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Actions de Banques et autres actions	[illegible]
Propriétés [illegible]	[illegible]
Prêts garantis	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Meubles et installations de bureau	[illegible]
Compte courant	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
[illegible], Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Notice de Tax Payers.

[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Passage pour l'Europe.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départs. Arrivée.
Express [illegible] Express [illegible]
Express [illegible] Express [illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départs. Arrivée.
Express [illegible] Express [illegible]
Express [illegible] Express [illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.

Via LOUISVILLE, via ATLANTA, and via St-LOUIS.

CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows:

Depart. Arrive.
Express [illegible] Express [illegible]
Express [illegible] Express [illegible]

[illegible]

Banque Nationale de l'Union.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Eclipse Insurance Company.

[illegible]

RAPPORT ANNUEL.

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

[illegible]

THE NEW ORLEANS NE

[illegible]

New New York Street.

[illegible]

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]